

Drainage des grands bacs

Réception avant remplissage — une fiche par modèle et emplacement

Chantier / emplacement / repère du bac

Référence du bac / notice et version / contrôleur / date

1. Confirmer le système et son installation

Point à vérifier selon le plan / la notice applicable	C	NC	NA
Fonctionnement du bac identifié Drainage libre, réserve avec trop-plein, insert ou bac sans fond.	☐	☐	☐
Sorties et trop-plein repérés Montage, perçages et raccords comparés à la notice du modèle.	☐	☐	☐
Continuité des parois contrôlée Insert, doublage et filtre ne bloquent pas le passage prévu.	☐	☐	☐
Appuis conformes au modèle Surface, points d'appui et protection du support vérifiés.	☐	☐	☐
Évacuation libre après positionnement Sortie accessible ; absence d'écrasement ou d'obstruction visible.	☐	☐	☐
Destination de l'eau confirmée Cheminement compatible avec revêtements, seuils et gestion des eaux.	☐	☐	☐
Remplissage défini Substrat, couches éventuelles et volume racinaire validés.	☐	☐	☐
Entretien possible Accès aux sorties et évacuations voisines conservé.	☐	☐	☐

C : conforme • NC : écart à résoudre • NA : non applicable

Décision avant remplissage : ☐ Prêt selon les contrôles prévus ☐ Écarts à résoudre

Cette fiche organise le contrôle visuel. Elle ne dimensionne ni le drainage ni le support et ne remplace pas la notice du bac.

Drainage des grands bacs

Essai d'écoulement, observations et transmission à l'entretien

Chantier / repère du bac / date

2. Relever les conditions de l'observation

Avant remplissage : méthode autorisée par la notice / apport / durée

Sortie(s) observée(s), raccords et destination effective de l'eau

Premier arrosage : date, apport, humidité initiale, réserve éventuelle

Mouillage des plantations / écoulements / fuites / photos de référence

3. Consigner puis lever les écarts

Écart et localisation	Action / responsable	Échéance	Levée : date / visa

4. Transmettre un état initial exploitable

Accès et points d'entretien / consignes remises à

Photos et notice archivées sous / contrôle complémentaire prévu le

Un essai d'écoulement ponctuel confirme un cheminement dans ses conditions d'essai. Il ne prouve pas la capacité à évacuer une pluie de calcul. Relever les observations sans conclure à partir du seul débit apparent.